

MISE À JOUR DES EMPLOIS DE LA COLLECTIVITÉ

Annexe 1 -Question RH du CM du 14 Avril 2026

nombre d'emplois	Poste	Emplois	Emplois ouverts aux cadres d'emplois	Quotité hebdomadaire (en centième d' heures)		L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Les conditions de recrutement et de rémunération sont dans ce cas précisées :
A compter du 1er mai 2026 Suppression des emplois suivants :						
1	11360	Maçon	Adjoints techniques territoriaux/Techniciens territoriaux	35,00	/35	Si cat B Bac minimum et expérience d'au moins 3 ans - Rémunération en fonction de l'expérience et de l'expertise du candidat
1	21510	Directeur(rice) adjoint(e)	Attachés territoriaux	35,00	/35	Bac + 3 minimum et expérience d'au moins 3 ans - Rémunération en fonction de l'expérience et de l'expertise du candidat
A compter du 1er mai 2026 Création des emplois suivants :						
1	22610	Agent de voirie polyvalent chauffeur poids lourds	Agents de maitrise territoriaux/Techniciens territoriaux	35,00	/35	Si cat B Bac minimum et expérience d'au moins 3 ans - Rémunération en fonction de l'expérience et de l'expertise du candidat

MISE À JOUR DES EMPLOIS DE LA COLLECTIVITÉ

Annexe 1 -Question RH du CM du 14 Avril 2026

Ancien poste Nouveau poste	nombre d'emplois	Poste	Emplois	Emplois ouverts aux cadres d'emplois	Quotité hebdomadaire (en centième d' heures)	L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Les conditions de recrutement et de rémunération sont dans ce cas précisées :
A compter du 1er mai 2026 Modification des emplois suivants:						
<i>Ancien</i>	1	21590	<i>Assistant travaux bâtiment</i>	<i>Agents de maitrise</i>	35	/35
Nouveau	1	21590	Assistant travaux bâtiment	Agents de maitrise	35	/35 Rémunération en fonction de l'expérience et de l'expertise du candidat; et ou en cas d'impossibilité de nomination à l'article 332-14 ou de mise en stage
<i>Ancien</i>	1	16188	<i>Agent de police municipale brigade équestre</i>	<i>Agents de police municipale</i>	35	/35
Nouveau	1	22611	Policier municipal brigade canine	Agents de police municipale	35	/35
<i>Ancien</i>	1	21770	<i>ATSEM</i>	<i>Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles/Adjoints techniques territoriaux</i>	35	/35
Nouveau	1	21770	ATSEM	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles/Adjoints techniques territoriaux	35	/35 Rémunération en fonction de l'expérience et de l'expertise du candidat; et ou en cas d'impossibilité de nomination à l'article 332-14 ou de mise en stage
<i>Ancien</i>	1	14301	<i>ATSEM</i>	<i>Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles/Adjoints techniques territoriaux</i>	35	/35
Nouveau	1	14301	ATSEM	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles/Adjoints techniques territoriaux	35	/35 Rémunération en fonction de l'expérience et de l'expertise du candidat; et ou en cas d'impossibilité de nomination à l'article 332-14 ou de mise en stage